

35030 - Subventions aux associations pour la prévention médico-
sociale

**Proposition d'attribution de subventions à l'association
Médecins du monde et à l'Union départementale pour le
don du sang au titre de l'année 2020.**

CP/2020/268

Service chef de file :

I3 - Service des actions de prévention sanitaire

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer des subventions à l'association Médecins du monde et à l'Union départementale pour le don du sang pour un montant total 10 000,00 € au titre de l'exercice 2020.

1. PREAMBULE

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente d'attribuer des subventions en faveur d'associations figurant dans le tableau joint en annexe.

Ces associations œuvrent dans le domaine des problématiques sanitaires touchant les personnes en situation de précarité et en grandes difficultés d'accès aux soins en ce qui concerne Médecins du monde, ainsi que dans le domaine du don du sang pour l'Union départementale des donneurs de sang (UD 67).

Il est rappelé que l'attribution des présentes subventions se fonde sur :

- l'article L.3211-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que le Département est compétent pour mettre en œuvre toute aide ou action relative à la prévention ou à la prise en charge des situations de fragilité, au développement social, à l'accueil des jeunes enfants et à l'autonomie des personnes. Il est également compétent pour faciliter l'accès aux droits et aux services des publics dont il a la charge.
- la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 relative au transfert de compétence en matière d'aide sociale et de santé.

De plus, les présentes subventions sont soumises aux règles édictées par le règlement financier du Département voté le 13 décembre 2018, qui fixe les conditions générales d'attribution et les modalités de paiement des aides départementales.

**2. LA PREVENTION, LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LES DIFFICULTES
D'ACCES AUX SOINS – MEDECINS DU MONDE**

2.1. Présentation de l'association

Médecins du monde est une organisation non gouvernementale (ONG) de solidarité internationale dont l'action repose sur l'engagement de bénévoles. Son financement s'appuie sur les subventions et la générosité du public ; bien qu'étant une association

internationale, Médecins du Monde intervient en France et sur le territoire bas-rhinois.

L'ensemble des actions déployées par Médecins du monde et sa connaissance du terrain font de cette association un partenaire indispensable du Département depuis 2004 dans le domaine de la santé-précarité, de la prévention de la tuberculose et de la protection maternelle et infantile.

L'association constitue souvent le seul lien avec des populations marginalisées qui sont particulièrement exposées aux conséquences délétères de leurs pathologies.

2.2.La mission mobile de soins de proximité dans le Bas-Rhin

L'objectif de cette mission est de faciliter et d'améliorer l'accès à la prévention, aux soins et aux droits des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

Une équipe de 85 bénévoles dont 38 médicaux et paramédicaux et 47 non médicaux, assurent les missions médicales et non médicales en intervenant sur les lieux de vie des personnes : dans la rue, dans les bidonvilles, dans les espaces de stabilisations existants et dans les foyers. Une partie de ces bénévoles est également engagée auprès du centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO).

Deux salariés, une coordinatrice de programme et une assistante de service social appuient directement ce dispositif

Pour l'année 2019 on compte 101 sorties dont 55 maraudes et 46 sorties médicalisées : ceci a généré 2 729 contacts.

2.2.1. Les maraudes

Chaque maraude est constituée d'une équipe de trois à quatre personnes comprenant un personnel médical, un ou deux accueillants et un chauffeur. Ces sorties sont effectuées à bord d'un véhicule aménagé pour accueillir des consultations médico-sociales et équipé de matériel de soins et de petite urgence, d'une trousse médicale, ainsi que de quelques denrées alimentaires.

2.2.2. La clinique mobile

Les équipes se déplacent à bord d'un camping-car aménagé pour des consultations médicales, pour aider les personnes les plus en marge qui ne sont pas forcément vues lors des maraudes à se réinsérer dans un parcours de soins et pour améliorer leur orientation vers les dispositifs de droit commun et l'accès à la prévention. Chaque sortie nécessite la mobilisation d'au moins quatre bénévoles : un médecin, une infirmière, un accueillant ou un interprète et un chauffeur. L'équipe assure une permanence hebdomadaire à la halte Bayard (structure d'accueil de nuit pour personnes isolées), au centre d'hébergement d'urgence Lyautey, à la gare de Strasbourg au squat Gruber et Bugatti et des consultations de soins primaires, du suivi et de l'orientation.

2.2.3. L'éducation à la santé - la médiation en santé – la réduction des risques

Des séances d'éducation à la santé et de prévention sont organisées auprès de structures partenaires ainsi que sur les espaces temporaires d'insertion (Espace 16, Espace Hoche, Horizon-Amitié, Espace Joséphine Baker, la Croix Rouge française...). Ces séances visent avant tout à amorcer un accompagnement personnalisé en matière d'éducation à la santé et d'hygiène.

Dans le cadre de la réduction des risques, des messages de prévention du VIH et des

hépatites sont adaptés aux populations reçues pour faciliter leur accès au dépistage et à une prise en charge précoce. Les équipes mènent également des actions de dépistages "hors les murs" dans les structures recevant des personnes en situation de précarité ou dans un camping-car lors des missions mobiles.

En plus des actions conduites sur le terrain, les personnes ayant besoin de bilans complémentaires et/ou de prise en charge spécialisée sont orientées vers la PMI, le centre de vaccination de la Ville de Strasbourg et vers les centres de dépistage (tuberculose, IST).

Médecins du monde organise également, si nécessaire, les accompagnements physiques auprès des structures de droits commun (Aide Médicale de l'Etat) pour faciliter l'accès aux soins (consultations médicales de généraliste ou de spécialiste).

2.3.Le Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation (CASO)

Situé à Strasbourg, le CASO accueille toute personne en situation de précarité et en difficultés d'accès aux soins et aux droits. Il propose des accueils avec entretien, des consultations médicales, un accompagnement médico-social et psychiatrique, des actions de prévention et de dépistage et l'orientation des personnes dans leur parcours de soins et de prise en charge.

L'équipe bénévole est composée de :

- 13 médecins généralistes,
- 1 gynécologue,
- 1 dermatologue,
- 2 podologues,
- 1 référent médical,
- 15 infirmières (dont 2 référentes et 2 maîtres de stage),
- 8 chirurgiens-dentistes (dont 1 référent d'équipe) et 6 assistantes dentaires (dont 1 référent d'équipe),
- 3 pharmaciens (dont 1 référent d'équipe),
- 3 psychologues cliniciennes (dont 1 référent d'équipe) et 2 psychiatres,
- 26 chargés d'accueil (dont 1 référent d'équipe),
- 1 logisticien, 1 référent Droit au séjour des étrangers malades et 1 opératrice de saisie.

Elle est soutenue par l'équipe des salariés de la délégation : 1 coordinateur régional, 1 assistant de service social et 1 assistant de délégation.

Durant l'année 2019, les heures de bénévolat effectuées par les équipes bénévoles du CASO se sont élevées à 4 924 heures toutes activités confondues. Pour 67,14%, les personnes accueillies sont des hommes.

Le CASO de Strasbourg a également accueilli 846 patients dont 519 nouveaux usagers et a effectué 4 419 consultations différentes.

On recense 970 consultations médicales, 1 978 consultations de médecine générale

réalisées par un binôme médecin/infirmières, 197 consultations dentaires, 223 consultations psychologiques et psychiatriques, 1 471 consultations d'assistance sociale.

Pour ce qui concerne les activités de dépistage envers les populations précaires et « hors les murs », 131 tests d'Orientation Rapide de Dépistage (TROD) ont été réalisés pour le dépistage du VIH et 115 pour le VHC.

Le chiffre de la file active et des nouveaux patients est en baisse relative pour la première fois depuis 2011, ce qui pourrait être le signe que le travail d'orientation commence à se montrer efficace.

L'équipe de Médecins du monde constate toutefois, qu'à côté des sollicitations pour des problèmes médicaux, les demandes d'ordre social ne cessent de croître avec l'augmentation de la précarité : les situations deviennent plus complexes et les patients cumulent plusieurs pathologies et difficultés.

A cet effet, l'accueil de première intention est suivi d'un deuxième accueil qui permet d'évoquer toutes les problématiques médicales et sociales des personnes et d'initier les démarches d'accès aux soins et/ou à une couverture médicale.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention à l'antenne de Strasbourg de l'association Médecins du monde à hauteur de 1 680,00 € pour la mission mobile de soins de proximité et de 5 000,00 € pour le CASO, soit un total de 6 680,00 € pour l'année 2020.

3. LE DON DU SANG – UD 67

L'Union départementale des donneurs de sang (UD 67) est soutenue depuis 2004 par le Département, pour sa mission identifiée comme une priorité de santé publique.

L'UD 67 fédère 125 associations et amicales de don du sang bénévole sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, coordonne leurs stratégies et organise la promotion du don du sang bénévole (documentation, congrès, manifestations, parcours de la vie, journée mondiale du don du sang, forum des associations...)

L'ensemble de ces activités permet à l'UD 67 de satisfaire les besoins croissants en sang et ses dérivés, et contribue activement à maintenir l'objectif d'autosuffisance au niveau départemental.

En 2019, en ce qui concerne le Bas-Rhin et le pays de Phalsbourg et environs, il y a eu 99 869 donneurs présentés soit une augmentation d'environ 12% par rapport à 2018 :

- 71 179 prélèvements de "sang total" en collecte mobile dont 8 444 premiers dons,
- 15 848 prélèvements "plasma", domaine qui répond à une forte demande,
- 2 286 aphérèses mixtes, technique qui permet de prélever via une machine (circulation extracorporelle de sang), un ou plusieurs composants sanguin (globules rouges, plasma, plaquette).

Ces chiffres traduisent l'engagement et le travail de qualité de l'ensemble des équipes au sein des associations locales des donneurs de sang et celui de l'UD 67 qui les fédère et coordonne les stratégies.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention à l'Union départementale pour le don du sang bénévole du Bas-Rhin à hauteur de 3 320 ,00 € pour l'année 2020.

La Commission thématique emploi, insertion et logement a émis un avis favorable à ces propositions le 24 août 2020.

| Code enveloppe budgétaire | Imputation M52 | Crédits prévus | Crédits disponibles | Crédits proposés |
|---------------------------|----------------|----------------|---------------------|------------------|
| 15227 | 65-6574-42 | 10 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président décide d'attribuer des subventions à deux associations soumises aux règles édictées par le règlement financier départemental en date du 13 décembre 2018, pour un montant total de 10 000,00 € au titre de l'exercice 2020, réparties comme suit :

- 6 680,00 € à l'antenne de Strasbourg de l'association Médecins du Monde, au titre de la prévention médico-sociale ;*
- 3 320,00 € à l'Union départementale pour le don du sang bénévole dans le Bas-Rhin.*

Strasbourg, le 04/09/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY